

Accompagner les personnes en situation de handicap visuel aux usages du numérique

RS6332 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	320, 332t, 333
Formacode(s)	44585, 44024
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2023
Date d'échéance	19/07/2028

Certificateur(s)

FEDERATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DE FRANCE · SIRET : 78431331400022

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification valide les compétences nécessaires à la formation des personnes déficientes visuelles dans leurs usages du numérique.

Alors que la société se veut plus inclusive et que l'habileté numérique est requise dans la vie privée comme dans la vie professionnelle, les personnes en situation de handicap visuel rencontrent des difficultés pour s'approprier les usages numériques, faute de formation régulière, actualisée et adaptée.

Leur difficulté est double car l'usage des outils numériques standards nécessite qu'elles maîtrisent auparavant des outils spécifiques pour y accéder, tels des logiciels ou matériels de compensation (lecteur d'écran, logiciel d'agrandissement, bloc note braille...),

La formation des personnes en situation de handicap visuel aux usages numériques requiert un accompagnement de qualité dispensé par des professionnels formés. Actuellement aucune certification n'atteste des compétences humaines, techniques pédagogiques nécessaires à l'accompagnement vers l'autonomie numérique des personnes en situation de handicap visuel.

La certification proposée est complémentaire à certains métiers, certaines certifications enregistrées au RNCP, notamment : les médiateurs numériques, les ergothérapeutes, les orthoptistes, les formateurs en informatique....

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Diagnostiquer les attentes, les besoins ainsi que les difficultés de la personne dans ses usages numériques afin de déterminer les objectifs à atteindre à l'issue de son parcours individualisé, de formation
- Sélectionner et utiliser les divers outils et moyens de compensation numériques, qui seront utiles à la personne et seront l'objet des apprentissages individualisés (Par exemple : raccourcis clavier options d'ergonomie, logiciel d'agrandissements, lecteurs d'écran, afficheur braille, couplé à un ordinateur, un téléphone ou une tablette)
- Former la personne en situation de handicap visuel à l'utilisation quotidienne des outils numériques pour en faciliter l'usage en adoptant une approche pédagogique adaptée et individualisée.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Aucune

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avant toute inscription en formation le candidat reçoit un questionnaire d'évaluation de ses connaissances sur l'usage des outils numériques et motive sa demande d'entrée en formation en explicitant son projet professionnel. Le responsable de l'organisation des épreuves organise un entretien à distance (visio-conférence) avec le candidat pour s'assurer de la cohérence de son projet professionnel avec les objectifs de la certification. Le questionnaire vise à vérifier les connaissances de base de l'usage des outils numériques.

Note : il n'est pas exigé d'avoir de connaissances préalables des outils de compensation numériques dédiés aux personnes déficientes visuelles.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Toute personne qui a une expérience de formateurs et / ou de médiateurs numériques peut faire acte de candidature à la certification sans passer par la formation.

Dans son dossier de candidature elle justifiera :

- De ses expériences professionnelles de formateur,
- De ses connaissances des usages numériques
- De ses connaissances des usages numériques spécifique aux personnes en situation de handicap visuel

Avant validation définitive de sa candidature aux épreuves de certification elle sera reçue par le responsable de l'organisation des épreuves qui étudiera sa demande et son dossier de candidature.

Après validation de sa candidature, elle sera convoquée aux mêmes épreuves de certification que les candidats ayant réalisé le parcours de formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le certificateur assure que 50% des membres du jury sont totalement indépendants de l'organisme certificateur et qu'ils sont également indépendants des formateurs qui dispensent la formation.

Le jury est composé de deux professionnels sélectionnés par le certificateur pour leur très bon niveau d'usage des outils de compensation numérique et leur expérience dans la formation aux usages numériques de personnes en situation de handicap visuel. Ils exercent ou ont eu une expérience de formateurs notamment au sein d'associations, d'établissements médico-sociaux...

La présidence du jury est systématiquement confiée à un membre du jury extérieur à l'organisme certificateur pour garantir l'indépendance du jury. En cas de désaccord entre les membres du jury, le président du jury a le pouvoir de décision finale.

La soutenance finale se déroule avec 2 membres du jury dont le ou le président du jury.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le certificateur assure que 50% des membres du jury sont totalement indépendants de l'organisme certificateur et qu'ils sont également indépendants des formateurs qui dispensent la formation.

Le jury est composé de deux professionnels sélectionnés par le certificateur pour leur très bon niveau d'usage des outils de compensation numérique et leur expérience dans la formation aux usages numériques de personnes en situation de handicap visuel. Ils exercent ou ont eu une expérience de formateurs notamment au sein d'associations, d'établissements médico-sociaux...

La présidence du jury est systématiquement confiée à un membre du jury extérieur à l'organisme certificateur pour garantir l'indépendance du jury. En cas de désaccord entre les membres du jury, le président du jury a le pouvoir de décision finale.

La soutenance finale se déroule avec 2 membres du jury dont le président du jury.

Base légale

Date de décision	19/07/2023
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2028
Date de dernière délivrance possible	19/01/2029

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://aveuglesdefrance.org/nos-formations/formations-qualifiantes/accompagner-les-personnes-en-situation-de-handicap-visuel-aux-usages-du-numerique/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6332/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	1
Régions couvertes	3
Prix indicatif	2 550 €
Durée	70 – 91 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	12
Parcours menés à terme	12
Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2024 – 01/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	12
Montant total engagé	29 225 €
Coût moyen par dossier	2 435 €
Durée moyenne	91 h
Période	06/2024 – 09/2025
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	7 %
France Travail	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.